PORT
AUTONOME
DE COTONOU

BON A LANCER
DCMP-PAC

Section 0 : Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Objet : Mise à disposition d'agents intérimaires au profit du Port Autonome de Cotonou par accord cadre à bon de commande sur 36 mois

Référence de l'AAO : S_DRH_125334

Avis n°: 020.../2026/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 30/06/2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics version révisée n° 2 du Port Autonome de Cotonou publié sur son site web www.portdecotonou.bj, et par affichage au tableau d'affichage du PAC le 29 juin 2026.

2. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **la mise à disposition d'agents intérimaires au profit du Port Autonome de Cotonou par accord cadre à bon de commande sur 36 mois**.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire qui sera mis en œuvre par émission de lettres de commandes successives sur l'ensemble de sa période de couverture conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publique en République du Bénin.

3. Le Port Autonome de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services de mise à disposition d'agents intérimaires, afin de

couvrir les besoins ponctuels du Port Autonome de Cotonou, conformément à sa politique de recours au personnel intérimaire.

De façons spécifiques, il s'agit de :

- mettre à disposition du PAC des agents intérimaires ;
- assurer la gestion des contrats, de la paie, des déclarations fiscales et sociales (CNSS, impôts) relatives auxdits agents ;
- garantir la conformité avec la législation du travail en vigueur.

L'appel d'offres est en lot unique et des variantes ne seront pas prises en considérations.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou ; **Email : fadahevigbe@pac.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-après : **Bureau 111 situé au Rez-de-Chaussée de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou** de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17h 30 minutes (GMT+1) et/ou sur le site web : www.portdecotonou.bj.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➢ **Exigences techniques et expériences :**

BON A LANCER
DCMP-PAC

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine de placement ou recrutement de main d'œuvre justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou des statuts ;
- Avoir exécuté en tant que prestataire ou sous-traitant au moins deux (02) marchés de placement de main d'œuvre au cours des **cinq (05)** dernières années **(2021, 2022, 2023, 2024 et 2025)** et de l'année en cours d'un montant minimum de **vingt-six millions trois cent mille (26 300 000) FCFA HT chacun,** justifiés par la copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, signés par le maître d'œuvre ou son représentant (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. L'une ou l'autre de la preuve doit être appuyée du contrat (pages de garde, de signature et les pages portant les montants en copie simple) ;
- Disposer du personnel nécessaire pour l'exécution des prestations.

➢ **Exigences financières :**

- Avoir réalisé un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen de **cinquante-deux millions quatre cent cinquante-huit mille huit cents (52 458 800) FCFA**, justifié par les états financiers des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI, la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copies

légalisées. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;

BON A LANCER
DCMP-PAC

Ou

- Fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires à hauteur de **huit millions sept cent quarante-trois mille cent trente-trois (8 743 133) FCFA.** Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine de placement ou recrutement de main d'œuvre justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou des statuts ;
- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels annuelle avec tacite reconduction sur toute la durée d'exécution de l'accord cadre et couvrant une responsabilité civile professionnelle d'un montant de **cinquante-sept millions sept cent quatre mille six cent quatre-vingts (57 704 680) FCFA ;**
- Disposer du personnel nécessaire pour l'exécution des prestations.

BON A LANCER
DCMP-PAC

➢ **Exigences financières :**

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises n'ayant pas encore trois (03) années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;

Et

- Fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires à hauteur de **huit millions sept cent quarante-trois mille cent trente-trois (8 743 133) FCFA**. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de **trente-six (36) mois**.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du ..01er/07.../2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au **Bureau 111 situé au Rez-de-Chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou** aux heures suivantes : **08h -12h30 min et 14h -17h30 min (GMT+1)**. Le Dossier d'Appel d'Offres sera adressé aux candidats à leurs frais (Non requis). Ce dossier peut être

téléchargé sur le site web **(non applicable)** ou obtenu par voie électronique à l'adresse ci-après : avkouandete@pac.bj à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Bureau 111 situé au Rez-de-Chaussée de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou au plus tard le ..28../..07.../2026 à 10h 00 minute (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion « salle DJOUGOU » de la Direction des Marchés Publics du PAC, le ..28../..07.../2026 à partir de 10 heures 30 minutes (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **d'un million cinq cent soixante-treize mille sept cent soixante-quatre (1 573 764) FCFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le

modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou le, 30 JUIN 2026

BON A LANCER
DCMP-PAC

Le Directeur des Marchés Publics,

REP. DU BENIN * PORT AUTONOME DE COTONOU
Directeur des Marchés Publics (D. M. P)

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE